Lettre à Madame Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Madame la Ministre,

Les Présidents et Vice-présidents du Conseil Scientifique et des Commissions Scientifiques Spécialisées de l'Inserm prennent acte de votre souhait d'améliorer le statut et la carrière des acteurs de la recherche au travers du dispositif « Plan Carrières 2009-2011 » que vous avez annoncé le 20 octobre dernier. Cependant, certaines mesures de ce dispositif nous inquiètent et pourraient, selon nous, mettre en difficulté la recherche publique française et tout particulièrement celle menée à l'Inserm.

Nous vous prions de bien vouloir reconsidérer ces mesures, et demandons plus particulièrement :

1) que l'effort national pour la recherche publique se révèle clairement accentué dans les faits, suivant en cela les nombreuses prises de position sur ce sujet du Président de la République. Or la diminution annoncée du nombre de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche ne va malheureusement pas dans ce sens ;

2) que les nouvelles mesures qui visent légitimement à améliorer les carrières des enseignants chercheurs s'inscrivent dans une réévaluation en profondeur des grilles de rémunération de tous les personnels de la recherche publique ;

3) que les actions pour attirer les talents à l'université s'inscrivent dans une perspective globale et soient donc également accompagnées de mesures attractives vers les organismes publics de recherche, sans lesquels aucune innovation en recherche et développement ne peut véritablement se faire dans notre pays ;

4) que les primes d'excellence scientifique pour les chercheurs ne soient pas conditionnées à une réduction de l'activité de recherche au profit de l'enseignement, auquel cas elles auraient l'effet paradoxal de conduire de fait à une réduction globale de la capacité de recherche de notre pays ;

5) qu'en revanche, le temps d'enseignement imposé aux enseignants-chercheurs fortement impliqués dans la recherche soit suffisamment réduit pour qu'ils puissent contribuer, de façon accrue, avec leurs collègues des organismes, à l'effort national de recherche ;

6) que les chaires mixtes universités-organismes ne soient en aucun cas prélevées sur le contingent de postes chercheurs des organismes, mais soient créées en complément de ceux-ci. En effet, remplacer un poste de chercheur à temps plein par un poste d'enseignant-chercheur réduirait, au lieu de l'accroitre, l'effort nationalement consacré pour la recherche publique ;

7) que ces postes soient ouverts au niveau national et non fléchés étroitement, afin de recruter sur ces chaires mixtes les meilleurs candidats ;

8) enfin, que le nombre de postes au recrutement « chercheur » ne diminue pas dans les organismes de recherche, et à l'Inserm en particulier, mais augmente pour être en conformité avec les annonces du gouvernement concernant l'effort budgétaire vis à vis de la recherche.

Les mesures proposées ci-dessus contribueraient à redonner à la France sa place dans une compétition scientifique internationale qui est devenue un véritable enjeu politique et économique.

Paris, le 12 novembre 2008

Bernard Jégou
Président du Conseil Scientifique

Jean-Paul Moatti
Vice-président du Conseil Scientifique

William Rostène
Président de la Commission Spécialisée CSS1 : *Neurosciences, neuro-endocrinologie, neurologie*

Jean-François Demonet
Vice-président de la Commission Spécialisée CSS1 : *Neurosciences, neuro-endocrinologie, neurologie*

Anne Dejean Présidente de la Commission Spécialisée CSS2 :
Génétique, développement et oncogenèse, angiogenèse, muscle, vieillissement

Pierre Léopold Vice-président de la Commission Spécialisée CSS2 : *Génétique, développement et oncogenèse, angiogenèse, muscle, vieillissement*

Roger Salamon Président de la Commission Spécialisée CSS3 :
Sciences et techniques appliquées à la médecine, santé publique

Pierre Celsis Vice-président de la Commission Spécialisée CSS3 : *Sciences et techniques appliquées à la médecine, santé publique*

Rodolphe Fischmeister Président de la Commission Spécialisée CSS4 :
Cardio-vasculaire, néphrologie, urologie, diabète, endocrinologie, reproduction, nutrition, obésité

Jean-Louis Guéant Vice-président de la Commission Spécialisée CSS4 :
Cardio-vasculaire, néphrologie, urologie, diabète, endocrinologie, reproduction, nutrition, obésité

Anne Hosmalin Présidente de la Commission Spécialisée CSS5 :
Immunologie, maladies infectieuses, hématologie, hémostase

Christian Gachet Vice-président de la Commission Spécialisée CSS5 :
Immunologie, maladies infectieuses, hématologie, hémostase

Didier Mainard Président de la Commission Spécialisée CSS6 :
Gastro-entérologie, hépatologie, pneumologie, dermatologie, système ostéoarticulaire et odontologie

Patrice Codogno Vice-président de la Commission Spécialisée CSS6 :
Gastro-entérologie, hépatologie, pneumologie, dermatologie, système ostéoarticulaire et odontologie

Jane-Lise Samuel Présidente de la Commission Spécialisée CSS7 :
Médicament, interface chimie biologie, bioingénierie, biothérapies, pharmacologie, toxicologie

François Lemoine Vice-président de la Commission Spécialisée CSS7 : *Médicament, interface chimie biologie, bio-ingénierie, biothérapies, pharmacologie, toxicologie*